

## Rapport de jury

Session d'admissibilité 2018-2019

Session d'admission 2017-2018

Président du jury :

Monsieur Pierre Lacueille

Inspecteur d'Académie

Délégué Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale (DAFPEN)

### I. Données statistiques

#### A. Session d'admissibilité

Les candidats devaient déposer leur rapport d'activité avant le 6 avril 2018 comme le prévoit le règlement. L'épreuve orale s'est déroulée du 16 au 18 mai 2018, au rectorat de Bordeaux, Tour de Sèze. Il n'y a plus de possibilité de dispense des épreuves d'admissibilité.

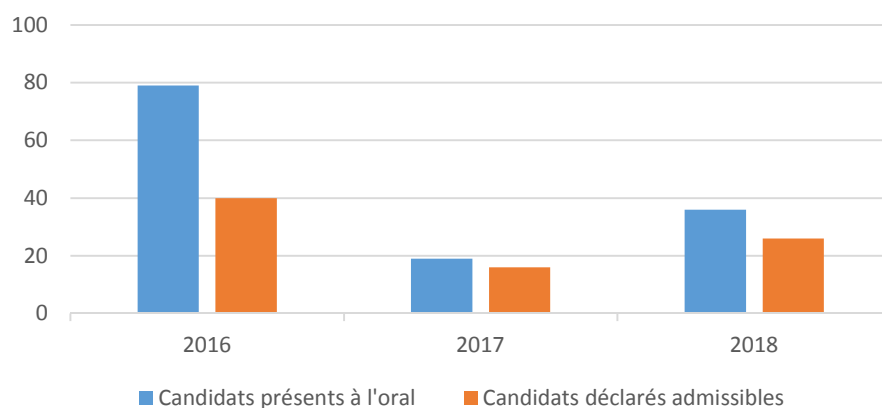
Nombre de candidats inscrits	42
Nombre de rapports d'activité déposés	37
Nombre de candidats présents à l'oral	36
Nombre de candidats déclarés admissibles	26

Bref rappel :

#### **Structure des épreuves :**

1. Un rapport d'activité de cinq pages (hors annexes) qui consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, lequel s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.
2. Une présentation orale de 15 minutes devant le jury, suivie d'un entretien de 30 minutes qui a pour objet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation

## L'épreuve orale d'admissibilité depuis 2016



Session	2016	2017	2018
Pourcentage de réussite	50,6%	84,2%	72,2%

### B. Session d'admission

La première épreuve d'admission (Epreuve de pratique professionnelle) a eu lieu entre le 8 mars et le 27 avril 2018 sur le lieu de la formation support de l'épreuve ou dans l'établissement de la personne tutorée par le candidat. La seconde épreuve (Soutenance de mémoire professionnel) s'est déroulée les 2 et 3 mai 2018, au rectorat de Bordeaux, Tour de Sèze.

Bref rappel :

#### **Structure des épreuves :**

1. Une épreuve de pratique professionnelle, soit l'analyse de pratique dans le cadre de l'exercice du tutorat, soit l'animation d'une action de formation, au choix du candidat. Pour chaque option, un entretien de 30 minutes avec les examinateurs adjoints au jury suit la ou les phases d'observation (Cf. circulaire du 21 juillet 2015).
2. La soutenance d'un mémoire professionnel devant le jury, soit une présentation de 15 minutes suivie d'un entretien avec le jury. Le mémoire professionnel, préparé pendant la seconde année du cursus, est un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation

<b>Candidats* à l'admission 2018</b>						
<i>Entrants dans le cursus</i>	Retraits en cours de formation	Inscrits aux épreuves d'admission	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis	Ajournés	Pourcentage de réussite des présents aux deux épreuves
<b>128</b>	54	74	<b>74</b>	60	14	<b>81 %</b>
<b>Session précédente 2016-2017</b>						
<b>136</b>	23	113	<b>110</b>	95	15	<b>86 %</b>

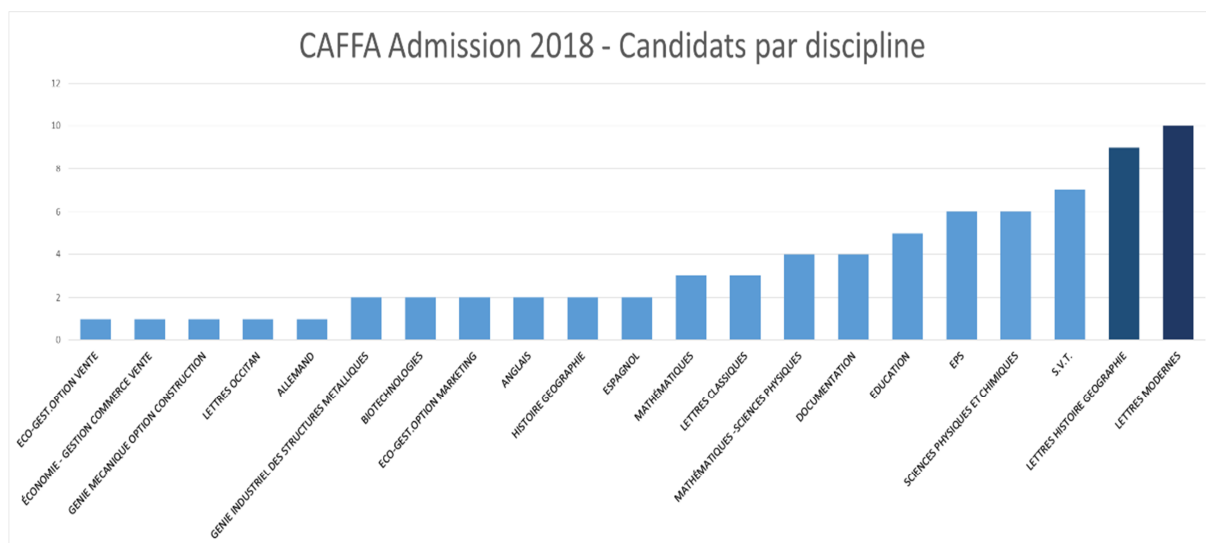
\* Admissibles à l'issue des épreuves de mai 2017 et admissibles 2016 et 2017 en situation de report conformément à l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015.

<b>Origine géographique des candidats présents aux épreuves</b>					
Département	64	47	40	33	24
Nombre de candidats	17	3	4	42	8
Part	23 %	4 %	5,4 %	56,8 %	10,8 %
<b>Session précédente 2016-2017</b>					
Part	11,8 %	3,6 %	14,6 %	61,8 %	8,2 %

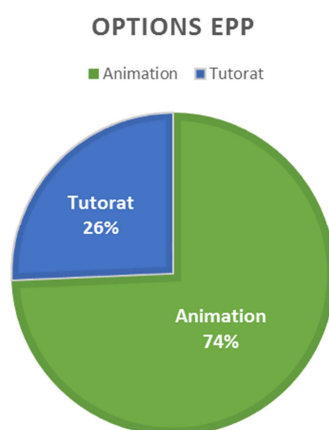
<b>Grade des candidats à l'admission 2018 présents aux épreuves</b>				
Grade	Certifiés	PLP	Agrégés	CPE
Nombre de candidats	31	20	18	5

<b>Pourcentage de réussite par grade en 2018</b>			
Grade	Nombre de candidats présents aux deux épreuves	Nombre d'admis	Pourcentage
Agrégés	18	17	<b>94,4 %</b>
Certifiés dont EPS	31	22	<b>70,9 %</b>
PLP	20	17	<b>85 %</b>
CPE	5	4	<b>80 %</b>

<b>Pourcentage de réussite par grade en 2017</b>			
Grade	Nombre de candidats présents aux deux épreuves	Nombre d'admis	Pourcentage
Agrégés	32	28	87,5 %
Certifiés dont EPS	61	53	86,9 %
PLP	15	14	93,3 %



19 candidats ont passé l'épreuve de pratique professionnelle avec l'option « Analyse de séance dans le cadre de l'exercice du tutorat », 55 avec l'option « Animation d'une action de formation ».



## II. Compte rendu de jury

### A. Admissibilité

L'hétérogénéité des candidatures s'accroît par rapport aux sessions précédentes. Les rapports d'activité en témoignent : on distingue nettement les personnels n'ayant pas ou très peu mené de formations d'adultes des candidats expérimentés.

Le format très contraint du rapport d'activité met clairement en évidence la capacité à sélectionner les points forts de la carrière. De manière générale, le jury a constaté une évolution positive dans la qualité de ces rapports.

Dans la majorité des cas, le jury a vu des candidatures de qualité, préparées avec soin, présentant des parcours intéressants reliés au référentiel de compétences du formateur académique, et bien mis en perspective.

Le jury a parfois décelé des fragilités qui invitent à quelques recommandations. Avant tout, il convient de ne pas se méprendre sur la nature même de la certification. Dès l'inscription, voire même l'année précédant l'inscription, il est nécessaire de se plonger dans les textes réglementaires qui définissent et organisent le CAFFA. Les membres du jury connaissent les textes et il est donc indispensable pour les candidats de s'approprier :

- *L'arrêté du 20 juillet 2015 publié au JO du 22 juillet 2015*
- *La circulaire du 21 juillet 2015 publiée au BO n°30 du 23 juillet 2015*
- *Son annexe, le référentiel de compétences du formateur académique*

La maîtrise du référentiel est le premier conseil du jury. Ce texte doit structurer la réflexion du candidat qui rédige son rapport d'activité. L'étude de l'arrêté et de la circulaire permet au candidat de mesurer les véritables enjeux de la certification et de percevoir tous les attendus qui, cette année encore, étaient mal cernés par une partie d'entre eux.

L'enjeu est de passer de la posture d'enseignant ou de CPE à celle de formateur académique, de développer une capacité d'auto-analyse, de ne pas chercher dans l'examen du CAFFA une simple validation des acquis de l'expérience sur le terrain, mais une volonté de montée en compétences.

Outre la maîtrise du référentiel de compétences du formateur, les candidats doivent avoir conscience qu'ils auront à former (potentiellement) des enseignants ou des CPE au sens du "Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation" et donc que leur candidature doit dépasser les domaines, parfois "techniques", dont ils sont spécialistes. C'est aussi dans ce référentiel fondamental qu'ils trouveront les contributions éventuelles qu'ils peuvent apporter en tant que formateurs.

Le jury a en effet souvent regretté la difficulté à se projeter dans la fonction, à transposer ses compétences d'enseignant ou de conseiller principal d'éducation vers celles de formateur académique. Il n'en nie pas la difficulté pour les candidats peu expérimentés dans ce domaine et c'est pour cela qu'à l'adresse de ceux-ci, on peut conseiller d'engager en amont de l'inscription une réflexion sur ce qu'est la formation d'adultes.

La présentation (15 minutes) nécessite un entraînement. Elle ne doit pas être une redite du rapport. Pour l'oral, l'usage d'un diaporama est pertinent mais il ne doit pas excéder 5 à 6 diapositives épurées. On ne peut que recommander aux candidats de s'entraîner à haute voix et de se chronométrer. On évitera de lire ses notes. Enfin, les candidats doivent anticiper autant que faire se peut les questions du jury en se basant sur la diversité des fonctions des membres qui le composent : inspecteur du second degré (qui n'est pas forcément de sa discipline ou spécialité), inspecteur du premier degré (développement d'une culture commune inter-degrés), chef d'établissement EPLE et formateur académique (titulaire du CAFFA). Sous quel angle ont-ils lu votre rapport d'activité ? Telle est la question à se poser en amont.

## B. L'admission

### a) Constats

Le jury a une impression d'ensemble positive et constate une progression par rapport à la session 2017. Pour autant, l'écart s'est creusé entre des candidats parfaitement dans l'esprit de l'épreuve (posture, mémoire professionnel étayé) et les candidats qui, tout en ayant manifesté de bonnes aptitudes lors de l'épreuve de pratique professionnelle, n'ont peut-être pas suffisamment mesuré les enjeux spécifiques au mémoire et à sa soutenance.

#### 1. *EPP*

Dans l'ensemble, l'épreuve de pratique professionnelle a été réussie. Lors de cette épreuve, on a pu voir parfois des candidats très à l'aise dans la mise en œuvre mais en difficulté dans l'analyse réflexive de leur pratique à l'issue de la formation et dans la capacité à évaluer leur propre formation. Les candidats manquant d'expérience et qui ont été ajournés sont encouragés à se présenter à nouveau.

#### 2. *Mémoire*

Les candidats ont pour la plupart mené une réflexion de qualité. Ils étaient dans l'ensemble mieux préparés que l'an passé, avec un travail de fond important tant dans la pratique que dans la recherche documentaire. Les mémoires les plus convaincants reposaient sur des références théoriques bien assimilées et bien utilisées. Ils étaient construits autour d'une problématique solide et d'une réflexion basée sur l'expérience professionnelle.

Toutefois, le mémoire aura été le point délicat de cette session. Certaines productions étaient des mémoires trop techniques n'offrant que peu de prise avec le réel. D'autres ne parvenaient pas à pleinement étayer la réflexion sur les acquis de la recherche. D'autres encore ne répondaient pas à la problématique posée ou bien étaient purement descriptifs.

Même s'ils présentaient généralement dans leur mémoire des sujets et des problématiques bien maîtrisés, les références scientifiques quoique très pertinentes n'étaient pas suffisamment articulées autour de la réflexion sur les pratiques. De plus les candidats se limitent souvent à leur expérience. Ils restent parfois trop dans le récit d'une pratique personnelle sans en proposer l'analyse, sans la placer dans une perspective plus globale de formation. Ils n'ont pas tous conscience de ce qu'est la posture d'un

formateur. Trop de candidats peinent à opérer le transfert attendu entre une expérience professionnelle (réelle) et la projection dans des fonctions de formateur.

### **3. Soutenance**

Les soutenances ont témoigné d'un investissement réel et d'une volonté de se professionnaliser tout à fait positive. L'engagement dans le CAFFA a souvent été conséquent et la soutenance a démontré l'apport bénéfique de cette année d'étude pour les candidats.

Il convient impérativement de ne pas se méprendre sur la nature de la certification CAFFA et de son niveau d'exigence. Ce n'est pas une formalité et le jury a parfois été surpris par l'attitude de candidats qui se comportaient comme s'ils étaient sûrs de réussir.

La posture est une dimension essentielle à prendre en compte. Le jury a parfois constaté une difficulté à se mettre en question et à accepter la controverse. Dans un autre registre, le jury a été surpris par certains propos qui peuvent questionner la posture et la représentation que les candidats se font d'une certification académique. La soutenance reste un temps fort d'échanges professionnels tels que les formateurs en connaissent dans leur activité.

#### b) Conseils

##### **1. EPP**

Les candidats doivent adosser leur travail au référentiel de compétences. On les invitera à réfléchir davantage à la posture du formateur. Ils doivent s'attacher à construire une identité professionnelle de formateur d'adultes. La priorité est de développer leur capacité d'analyse, leur capacité à prendre de la hauteur.

Pour l'option « Animation », le format de l'épreuve (Cf. textes règlementaires) doit amener les candidats à penser leur intervention sur une durée adaptée. Il peut être intéressant de prévoir des documents à destination des membres du jury qualifié, notamment lorsqu'il s'agit d'une séance de formation, afin qu'ils puissent suivre avec plus de lisibilité les séquences à observer.

#### Option « Animation » :

On proposera de varier les activités du groupe formé, même sur un temps limité. Le schéma de communication ne saurait rester identique tout au long de l'observation. Un tour de table qui dure 1h30 ne permet pas au formateur de montrer ses compétences, ce qui vaut aussi pour la prise de connaissance de documents par les formés pendant toute la durée de l'observation. Le jury se trouve en position de devoir valider des compétences supposées, mais non observées. Le déclaratif (lors de l'entretien) ne saurait suffire. Quand il s'agit de co-animation, on attend du candidat qu'il prépare la journée avec son binôme (candidat ou non) pour tenir un discours commun.

Les candidats doivent aussi préparer l'entretien. On attend d'eux une analyse distanciée de ce qui vient de se dérouler, étayée par des connaissances plus théoriques. On ne saurait en rester en effet au ressenti. Lors de l'entretien avec les examinateurs qualifiés, le candidat doit être en mesure d'explicitier chacun des gestes du formateur : la problématique, le fil rouge de la formation, le positionnement des

apports théoriques au cours de la formation, l'intérêt des apports théoriques au regard de la thématique et les raisons de l'éviction d'autres contenus, le choix des activités proposées aux stagiaires, leur finalité.

Option « Tutorat » :

Le format de l'épreuve est contraignant et les candidats devraient privilégier quelques grands domaines à analyser avec le stagiaire en les hiérarchisant.

## 2. *Mémoire*

Il convient de rappeler que la seconde épreuve d'admission repose sur un mémoire à caractère professionnel appuyé sur la recherche universitaire. Ce n'est donc pas un mémoire de recherche, mais on attend cependant de la part du candidat une assise théorique, des références précises et une bibliographie maîtrisée en lien direct avec sa pratique.

Il faut tout d'abord définir le sujet et le problématiser en rapport avec des savoirs universitaires clairement identifiés. Le travail sur la problématique est fondamental. Le sujet et la problématique ne se confondent pas et la forme doit en rendre compte : le mémoire s'ouvre par un titre, suivi d'une problématique.

La première partie est souvent théorique, ce qui est attendu, et la seconde plus pratique. Il convient d'articuler davantage ces deux parties pour qu'elles ne se retrouvent pas déconnectées l'une de l'autre dans le mémoire.

Les lacunes sont souvent venues d'un questionnement initial qui a été choisi en amont sans correspondre nécessairement ensuite au dispositif expérimenté. Cette inadéquation nécessiterait parfois que le candidat modifie son questionnement de départ au regard de ses expérimentations.

La démarche que le jury peut conseiller serait la suivante :

Bien définir la problématique ; c'est elle qui va donner toute sa pertinence au travail :

- Partir d'une préoccupation personnelle porteuse d'intérêt pour une action d'accompagnement ou de formation (et pas seulement pour le candidat lui-même)
- Choisir une problématique (pas seulement une question) de formation qui révèle un enjeu particulier et clairement identifié, bien la définir
- Se recentrer davantage sur des problématiques de formation
- Faire émerger une tension dans le mémoire et proposer une solution à cette tension
- Ancrer la problématique dans la pratique professionnelle de formation
- Proposer une action de formation ou d'accompagnement concrète en lien avec la recherche effectuée. Ne pas tomber dans le piège du simple exposé d'un "outil qui marche en classe"



Se constituer une solide culture théorique et didactique sur laquelle appuyer l'élaboration et la rédaction du mémoire :

- Commencer très tôt le travail de recherche bibliographique
- Procéder aux lectures nécessaires pendant l'été
- Eviter l'inflation de références, sélectionner les incontournables
- Arrêter la problématique au plus vite quitte à la faire évoluer au cours du premier trimestre
- Entretenir un contact étroit avec l'accompagnateur de mémoire
- S'engager tôt dans l'écriture

Bien concevoir l'expérimentation :

- Mener une enquête outillée pour mettre à l'épreuve les hypothèses de recherche formulées et analyser les résultats à partir de l'éclairage théorique
- Sans négliger le recueil précis d'informations sur la situation de formation observée, donner la priorité à la dimension réflexive (apport de la démarche de recherche sur l'évolution des pratiques ou sur le positionnement)

Enfin, il convient d'insister à nouveau sur la qualité formelle et rédactionnelle. On attend que les candidats soignent la syntaxe et l'orthographe. La mise en page ne doit pas servir à camoufler un contenu insuffisant. Si le corpus est au contraire abondant, le candidat doit reprendre son texte, faire preuve d'esprit de synthèse ou opérer des choix raisonnés afin d'entrer dans le format contraint des 30 pages. On préférera une écriture sobre et des phrases courtes. On prendra garde à ne pas jargonner.

### 3. *Soutenance*

Le jury conseille de préparer et de construire sa présentation orale. La soutenance ne saurait être une redite, une paraphrase du mémoire déjà lu par le jury. Il s'agit de le prolonger. La soutenance permet souvent de compléter le mémoire et de combler parfois certaines insuffisances. Dans le cas d'un travail collaboratif qui a produit un texte unique, la soutenance doit permettre au jury d'évaluer individuellement le candidat (la soutenance est toujours individuelle).

Les candidats doivent être préparés à analyser les éventuelles faiblesses de leur mémoire. Au moment de la soutenance, ils s'attachent à prendre du recul par rapport au travail écrit en explicitant les limites, les écueils, les ouvertures et les perspectives possibles. Ils anticipent les questions, portant par exemple sur les perspectives professionnelles que laisse entrevoir le travail mené pour le CAFFA, ou sur les enjeux de la formation initiale et continue des enseignants.

La situation d'oral a été vécue comme éprouvante par beaucoup de candidats. Cependant, on attend d'un professeur expérimenté qu'il sache gérer une situation de stress. Le jury a reçu des consignes de bienveillance : il n'y a pas de raison de se montrer parfois si angoissé.

La soutenance peut s'appuyer sur un support (notes personnelles, diaporama) mais le candidat doit savoir s'en détacher pour s'adresser au jury. Il faut éviter d'avoir les yeux rivés sur ses notes. Pendant

la présentation, l'utilisation d'un support numérique pertinent est évalué par l'item « Qualité de la communication ». Cette compétence est en effet globale : expression, posture, supports. Plus spécifiquement, il convient d'utiliser le support numérique pour les points saillants qui alimentent la soutenance. Le diaporama (ou le Prezi) est de préférence épuré, avec des mots ou des images clés.

Le jury évalue la capacité à se projeter dans les fonctions de formateur académique et pas seulement l'expérience acquise lors d'une formation disciplinaire. On appréciera particulièrement la faculté à s'appuyer sur cette expérience pour capitaliser et transférer une compétence vers d'autres dispositifs parfois plus transversaux (AP, mise en œuvre d'une réforme, "devoirs faits", ...).

Il est nécessaire d'intégrer la diversité des membres du jury, inter catégoriel, qui apporte une valeur ajoutée à la qualité des échanges. L'entretien doit aussi démontrer la capacité à avoir une vision globale du système : la formation ne doit pas se départir de la politique d'un EPLE, d'une académie et de l'Etat.

Il convient de rester ouvert aux questions du jury qui essaie de comprendre les choix du candidat, en évitant donc de répondre à côté ou d'éluder la question en se lançant dans une stratégie verbale de contournement. L'écoute, le sens du dialogue et de la controverse professionnelle sont des compétences évaluées. Le candidat est invité à s'inscrire dans un véritable échange avec le jury, en montrant sa capacité à se distancier.